

Déclaration des élus FSU-SLR-CFDT-CGT(SES/SNTRS)-UNSA (SNPTES)

Réunion des Conseils statutaires CA-CEVU-CS-CTP, mercredi 20 octobre 2010

A propos des « Evolutions en cours du projet Campus de Saclay »

Il n'est pas anodin que cette réunion se déroule au milieu d'un mouvement social sans précédent contre une réforme des retraites qui, de fait, est une manière de transférer encore plus les revenus du travail vers les marchés financiers.

Depuis longtemps, nous dénonçons la stratégie de Lisbonne de mise en place de "l'économie de la connaissance" et sa financiarisation de tout ce que le marché n'a pas encore touché dans les services publics, dont le nôtre, celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Financiarisation des résultats de notre travail, passé au travers du crible des indicateurs et du *benchmarking* pour faciliter la comparaison et installer la « compétitivité ». Le dit "classement de Shanghai" en est l'émanation la plus évidente, tandis que les critères bibliométriques en sont un véritable bras armé. Ainsi, la mesure de la "rentabilité" du travail fourni à l'université au travers des revenus potentiels des innovations issues de nos recherches, au travers du "taux d'employabilité" de nos étudiants sur le marché du travail, sont la clef pour comprendre tout ce qui nous arrive aujourd'hui.

Le projet de statuts de la fondation de coopération scientifique qui nous est proposé aujourd'hui est l'exacte mise en oeuvre de ce processus, et l'exacte réalité de toutes nos craintes souvent jusqu'alors être taxées de "procès d'intention".

Depuis deux ans, on nous demande d'accepter de jouer le jeu du plan campus avec l'argument que faire autrement signerait un arrêt de mort pour notre université, une université au cœur du processus paraît-il. S'il est vrai que nos collègues qui ont participé aux 12 groupes de travail mis en place début 2009 ont réalisé un gros travail, souvent bénéfique, de coordination et d'impulsion scientifique, cette nouvelle étape liée au grand emprunt et ses cascades d'appels d'offre volontairement menés tambour battant, qui asphyxie toute notre vie scientifique depuis bientôt six mois, affirme les traits les plus inquiétants de ce projet Paris-Saclay.

Dans tous ces projets liés au “grand emprunt”, leurre destiné à diminuer artificiellement le déficit du budget national pour amadouer les agences de notation, les appels d’offre sont remarquablement indigents, imprécis, la notion d’”excellence” étant tellement présente qu’elle en devient caricaturale. De fait, *l’ex-celle* se traduit avant tout par *l’ex-clusion*. Exclusion de certains laboratoires ou certaines équipes notés par l’AERES B/C (ou A/B/C, c’est selon). Exclusion de certaines thématiques, exclusion des personnels hors toutes ces structures en *ex*. **Exclusion de ... notre université ?** En tous cas risques graves d’éclatement.

Aujourd’hui encore, nous sommes dans l’urgence. De quoi?

Le Président n’a semble-t-il eu d’autre choix que de nous demander de nous prononcer ce mercredi 20 octobre sur des textes de statuts de la FCS envoyés dimanche 17 octobre dans l’après-midi. Urgence, sempiternelle urgence.

Le préambule (4 premières pages) de ce projet de statuts est à lui seul tout à fait éclairant.

Dans la partie “objectifs poursuivis”:

- “Obtenir une gouvernance plus réactive avec un exécutif renforcé et décisionnaire”: l’objectif est clair, autonomie, d’accord, mais autonomie surveillée et pilotée ...

Dans la partie “principes directeurs” **des statuts**:

- Où sont représentées les collectivités territoriales dans l’assemblée créée ? Où sont les personnels IATSS, ITA? En lieu de représentants du personnel, seuls sont importants les chercheurs et enseignants-chercheurs.

- Dans le paragraphe “Accueillir de nouveaux départements”: la description qui en est faite pose la grave question de tous les personnels qui ne vont pas être rattachés à un de ces départements : RTRA, fondations, tous les ex etc, et ils sont nombreux: Y aura t-il une vie dans ce projet hors ces « départements » qui excluent la majeure partie des équipes et personnels de l’université du schéma de gouvernance ?

Quant à l’exposé des motifs, il est très instructif:

- 2^e paragraphe : “C’est un projet transformant pouvant préfigurer le système de recherche, d’enseignement supérieur ou d’innovation du XXI^eme siècle”. Transformant en effet. Que

deviennent les organismes de recherche, les universités, les UMR? Signer un tel chèque en blanc réclamerait a minima de sérieuses garanties.

Dans ce paragraphe, l'excellence est célébrée. Mais la mission de notre université ne peut-être la seule formation des futurs cadres d'excellence. Le "développement social et économique de sa région d'implantation" mentionné dans ce paragraphe signifie également former tous les étudiants en particulier ceux de notre région, de notre département. Que devient notre mission d'université pour tous à laquelle nous sommes tous très attachés?

Dans le 3^e paragraphe, la "Finalité de ce campus" est ainsi caractérisée : "s'appuyer sur les 3 acteurs clés qui font avancer ensemble la connaissance et la société: l'enseignant, le chercheur et l'entrepreneur". Non! Réduire le monde économique et l'innovation aux entrepreneurs, c'est une vue bien courte et contestable qui ne peut être celle de notre université. Sauf, contrairement à toute notre expérience de collaboration avec le monde économique et les entreprises, à considérer que celles-ci existent essentiellement en dehors de leur salariés, leurs ingénieurs, leurs techniciens et même de leurs chercheurs. Cette conception réductrice s'affiche à nouveau en 2e page : "rapprocher le monde académique et le monde de l'entreprise ». Non, à nouveau, nous ne partageons pas cette finalité du projet campus telle qu'elle est affichée ici et nous refusons le titre « campus aux investissements » de la dernière présentation du campus au ministère, datée du 7 octobre 2010.

Quant à l'offre de formation, elle concerne essentiellement les M et D du LMD, à part une petite phrase « alibi », peu vigoureuse, en tout cas, peu contraignante, en fin de la page 3 "en veillant au lien avec les formations de niveau licence".

Non, nous ne voulons pas que notre université soit brisée en deux morceaux L et MD, comme le laisse craindre le déséquilibre patent dans la rédaction de ce projet.

Pour en revenir à la gouvernance stricte :

- Page 3: "La fondation est notamment responsable de la définition et de la mise en oeuvre de la stratégie scientifique du campus. Elle s'appuie sur un conseil de stratégie scientifique et d'innovation pour sa définition et sur les établissements pour sa mise en oeuvre" ...

Où est passée l'université? Allons nous déléguer notre politique scientifique à des personnalités extérieures nommées ? Laisser la fondation (qui?) décider pour nous?

Concernant la gouvernance, rajoutons que M. le Président de la République a été très explicite le vendredi 24 septembre 2010 à propos de « son » opération Paris Saclay:

“[La fondation] sera l'unique porteur des projets qui seront déposés ici au titre du grand emprunt. C'est elle qui déterminera la politique scientifique présidant à l'aménagement du plateau. Elle sera dotée d'un conseil d'administration resserré et pourra héberger d'autres fondations. C'est clair. Ce n'est pas la pagaille. Jusqu'à présent vous avez décidé dans le consensus le plus total. Félicitations. Mais cela va devenir de plus en plus difficile.”

C'est clair, chaque établissement, dont notre université, va perdre son autonomie, sinon son intégrité ... n'est-ce pourtant pas ce qui a fait le succès de Paris-Sud 11?

Continuons: “ Je m'opposerai à tout ce qui ne favorisera pas une mutualisation maximale de toutes les infrastructures sur le plateau de Saclay. “ Mutualisation, pourquoi pas, mais “mutualisation maximale” en cette époque de diminution du nombre de personnels fonctionnaires et de RGPP, sonne douloureusement comme plan social. Allons-nous donc laisser partir certains des personnels de Paris-Sud 11 ? D'en abandonner d'autres ?

Enfin, il n'est pas juste, il n'est pas digne de notre université, qui représente plus de 50% du total des étudiants du campus Paris-Saclay, et qui contribue majoritairement aux succès scientifiques du plateau, de nous laisser allouer une place mineure où nous serions au coeur; des chiffres ont été avancés: 11 voix, c.a.d. 11 quantèmes parmi 124 voix, soit moins de 10%. Il serait pour le moins inquiétant d'accepter cela et nos collègues ne le comprendraient pas.

Ainsi, nous ne pouvons accepter ce projet de statuts et proposons que le CA ne vote pas un tel texte qui, en l'état, va à l'encontre des principes fondateurs d'une université de service public, et représente un danger pour le dynamisme de notre université toute entière et ses unités, allant même jusqu'à menacer éventuellement leurs existences.

Nous proposerons en cours de discussion un certain nombre de résolutions courtes sur des points précis que nous proposerons de mettre au vote.